

**Communiqué de presse
Pour publication immédiate**

L'obligation de compléter le questionnaire long du recensement doit être maintenue, réitèrent les Conférences régionales des élus du Québec

Montréal, le vendredi 8 octobre 2010 – Treize Conférences régionales des élus (CRÉ) du Québec, dont les territoires regroupent 80 % de la population québécoise, ont uni leurs efforts pour insister à nouveau auprès du gouvernement fédéral pour qu'il maintienne l'obligation de remplir le questionnaire long du recensement.

À titre d'interlocutrices privilégiées du gouvernement provincial en matière de développement régional, les CRÉ de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Baie-James, du Bas-Saint-Laurent, de la Capitale-Nationale, de l'Estrie, des Laurentides, de Laval, de Longueuil, de la Mauricie, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent se sont jointes à la CRÉ de Montréal en signant une résolution commune faisant valoir leur opposition à la décision du gouvernement fédéral d'abolir l'obligation de remplir le questionnaire long du recensement. Rappelons que les CRÉ du Québec rassemblent les élus municipaux et les leaders socioéconomiques de chaque région.

« Les données du questionnaire long sont utilisées par les CRÉ pour jouer le rôle de conseiller auprès du gouvernement du Québec. Pour assurer une planification éclairée, développer notre concurrence économique, innover et agir efficacement dans les domaines sociaux, par exemple, les données du recensement sont essentielles », a plaidé la présidente de la CRÉ de Montréal, Mme Manon Barbe.

Les CRÉ soulignent que les villes et de nombreux partenaires s'appuient quotidiennement sur ces données, notamment dans le milieu de la santé et des services sociaux, et rappellent que l'ex-statisticien en chef de Statistique Canada, M. Munir A. Sheikh, a affirmé dans sa lettre de démission que les données d'une enquête ne pourraient remplacer celles d'un recensement obligatoire.

Quantité d'autres acteurs de la société québécoise se sont associés au vaste mouvement contestant la décision du gouvernement fédéral, dont l'Institut de la statistique du Québec, l'Union des municipalités du Québec, la Fédération des chambres de commerce du Québec, de même que plusieurs chercheurs universitaires, démontrant le consensus des milieux tant politiques que socioéconomiques en faveur du maintien de l'obligation de remplir le questionnaire long du recensement.

La Conférence régionale des élus de Montréal regroupe les leaders politiques et socioéconomiques de l'île de Montréal. Elle a pour mandat de favoriser le développement de son territoire par une approche concertée et d'agir comme interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de développement régional.

- 30 -

Source : CRÉ de Montréal
Pour information : Yvan Thériault
Directeur Planification et Communications
Tél. : (514) 842-2400
Cell. : (514) 233-9019